

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN852

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la seconde phrase de l'alinéa 71, substituer aux mots :

« en emprise militaire »

les mots :

« dans les emprises militaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.